

La coiffure face à ses défis !

Propos recueillis par Pascale Prunier-Froment



Photo : © Adel Awad

Franck Provost, Conseil national des entreprises de coiffure (CNEC)

Quel est votre regard sur le secteur de la coiffure ?

F.P. : "Il ne s'est jamais aussi mal porté pour plusieurs raisons : manque de collaborateurs, désaffection des clients, pouvoir d'achat des Français en baisse... Le CNEC met toute son énergie pour trouver des solutions."

Pourquoi ce manque de personnel ?

F.P. : "Le métier n'attire plus, des écoles et des CFA ferment. Nos adhérents ont du mal à recruter des apprentis et ne trouvent pas de collaborateurs, il y a une pénurie de personnel qualifié. Nous menons une réflexion pour faire bouger les choses. Un exemple, on compte 35 000 personnes inscrites à Pôle Emploi qui appartiennent au

monde de la coiffure. Un système est à trouver avec le gouvernement pour remettre ces demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Certains ont une situation financière plus confortable au chômage qu'en se levant le matin pour aller travailler."

Quelles sont vos attentes en matière d'apprentissage ?

F.P. : "Un chef d'entreprise n'a pas de visibilité sur l'employabilité de son apprenti et pas les moyens de le garder après l'obtention de son brevet professionnel. Nous demandons qu'une passerelle se crée entre le statut d'apprenti et celui d'employé. Dès le début de la formation de l'apprenti, l'employeur s'engage à embaucher le jeune diplômé pendant deux ans, en contrepartie d'une exonération totale de charges patronales. C'est un de nos combats."

Comment rendre plus attractifs les métiers de la coiffure ?

F.P. : "Voici notre deuxième combat ! Il existe une population qui a envie de changer de métier, et des personnes qui devront se reconvertir vers des emplois porteurs. À tous, nous voulons leur donner un accès aux métiers de la coiffure. Notre volonté : la mise en place de blocs de compétences certifiants, des formations courtes sur différentes thématiques. Ainsi, les collaborateurs pourront gérer leur propre parcours de formation. Nous devons agir pour pallier le manque de personnel dans nos salons et nous pourrions aussi créer de nouveaux emplois."

La formation est-elle à la hauteur des enjeux ?

F.P. : "Il nous faut une formation et des programmes de qualité. Les écoles doivent répondre davantage aux attentes des entreprises, et être sur un rythme correspondant au monde du travail, pas sur un rythme scolaire. Le gouvernement envisage de labelliser les centres de formation pour améliorer la qualité, je pense que toute la profession est d'accord."

Quels seront vos points de vigilance face à la transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) ?

F.P. : "Le CICE a donné de l'oxygène aux entreprises. Mécaniquement en 2019, nous bénéficierons du CICE de l'année 2018 qui est passé de 7% à 6% et d'une baisse de charges qui n'est pas encore définie. Lorsque le CICE va disparaître, nous nous battons pour que cette baisse de charges se situe autour de 9 à 10 points pour permettre aux entreprises d'embaucher."

Le CNEC : nouveau logo, nouvelle image... quels sont les enjeux ?

F.P. : "Oui, c'est bien une nouvelle ère pour le CNEC ! Notre image est en adéquation avec notre vision d'avenir du métier. Notre organisation est représentative et engagée auprès des partenaires sociaux et des instances gouvernementales. Nous allons travailler sur tous les sujets, nous battre pour les entreprises employeurs que nous représentons."



Retrouver l'interview Vidéo sur
sur www.echoscoiffure.fr